

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland, M.R.C. de Bellechasse, tenue le vendredi, 19^e jour du mois de décembre 2025 dûment convoquée, le maire et chaque conseiller a reçu un avis de cette assemblée publique, tel qu'il appert par le certificat du greffier-trésorier et de l'avis de publication dûment conservés aux archives de la municipalité sous la responsabilité de M. Vincent Drouin, directeur général. Cette assemblée est tenue à la salle du conseil municipal au 159, rue Commerciale, à 17 h.

Conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec et à laquelle assemblée étaient présents :

Siège #1 - Bruno Lacombe
Siège #2 - Annick Patoine
Siège #3 - Line Fradette
Siège #4 - Simon Bissonnette
Siège #5 - Gaétan Labrecque

Est/sont absents:

Siège #6 - Mélody Bilodeau-Gauvin

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur Sébastien Bourget, maire. Est aussi présent, monsieur Vincent Drouin, directeur général et greffier-trésorier.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Sébastien Bourget, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux gens présents.

2025-12-19 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Simon Bissonnette, appuyé par la conseillère Line Fradette et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé:

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2026**

- 4 - PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND**
- 5 - AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 01-2026 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES, LES TARIFS DE COMPENSATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026 ET LES MODALITÉS DE LEUR PERCEPTION**
- 6 - PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET 2026, LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028 ET LE PROJET DE TAXATION 2026**
- 7 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

2025-12-20

3 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2026

ATTENDU QUE les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code municipal;

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Damien-de-Buckland prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

RECETTES 2026

Taxes : 3 124 651 \$

Compensations tenant lieu de taxes : 218 942 \$

Services rendus : 2 008 488 \$

Imposition de droits : 215 000 \$

Amendes et pénalités : 1 500 \$

Intérêts : 30 000 \$

Autres revenus : 44 270 \$

Transfert (subvention) : 617 195 \$

TOTAL : 6 260 046 \$

DÉPENSES 2026

Administration générale : 632 122 \$

Sécurité publique : 571 247 \$

Transport : 1 071 476 \$

Hygiène du milieu : 523 174 \$

Santé & bien-être : 22 000 \$

Aménagement, urbanisme et développement : 1 200 426 \$

Loisirs et culture : 1 326 802 \$

Frais de financement : 843 392 \$

Remboursement au fonds de roulement : 69 407 \$

TOTAL : 6 260 046 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Annick Patoine, appuyé par le conseiller Gaétan Labrecque et unanimement résolu :

QUE le budget pour l'année financière 2026 soit adopté tel que présenté ci-haut.

2025-12-21 4 - PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND

Il est proposé par la conseillère Line Fradette, appuyé par le conseiller Simon Bissonnette et résolu unanimement :

QUE le conseil adopte le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 qui prévoit des investissements de 4 267 100 \$ en 2026, de 788 700 \$ en 2027 et de 3 131 500 \$ en 2028.

2025-12-22 5 - AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 01-2026 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES, LES TARIFS DE COMPENSATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026 ET LES MODALITÉS DE LEUR PERCEPTION

Madame la conseillère Line Fradette donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement 01-2026 décrétant les taux de taxes, les tarifs de compensation pour l'exercice financier 2026 et les modalités de leur perception. Un projet de ce règlement est déposé en séance tenante.

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET 2026, LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028 ET LE PROJET DE TAXATION 2026

- Le coût du déménagement de la bibliothèque.
- Les dépenses du PTI 2026.
- Financement de la réfection du rang de la Pointe-Lévis.

2025-12-23 7 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Bruno Lacombe et résolu unanimement :

QUE la séance soit levée à 17 h 22.

Sébastien Bourget
Maire

Vincent Drouin,
Greffier-trésorier

Je soussigné, Sébastien Bourget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sébastien Bourget
Maire